## Endettement des ménages : La moyenne est de 41.000 dirhams en 2017

323 milliards de dirhams. Ce chiffre représente l'encours de la dette bancaire des ménages à fin 2017.

Un endettement en hausse de 4.4% alors qu'il se situait autour de 4,2% en 2016. A cet effet, le niveau d'endettement moyen par ménage se serait consolidé de 800 dirhams. Il s'est situé en 2017 à 41.000 dirhams contre 40.200 dirhams en 2016. C'est ce que relève Bank Al-Maghrib dans son enquête dont les résultats ont été relayés dans le rapport annuel sur la supervision bancaire dévoilé lundi 23 juillet. Cette enquête permet à la banque centrale d'assurer le suivi de l'endettement des ménages auprès des établissements de crédits dans ses deux composantes crédits à l'habitat et à la consommation. Elle lui permet, par ailleurs, d'appréhender le profil des bénéficiaires de ces crédits selon divers critères.

L'enquête menée en 2017 démontre que l'encours de la dette des ménages a représenté près de 36% des concours distribués par les établissements de crédits.

Les banques en détiennent 85%. Un niveau similaire à ce qui a été observé à la même période de l'année 2016. Soulignons que cet encours continue de représenter 30% du PIR

## Les salariés et fonctionnaires, premiers bénéficiaires du crédit à l'habitat

Se référant à Bank Al-Maghrib, les crédits aux ménages sont orientés principalement vers les besoins de financement du logement. La banque centrale relève dans ce sens une part de 64% stable par rapport à ce qui a été observé une année plutôt. Les salariés et les fonctionnaires sont les premiers bénéficiaires du crédit à l'habitat. Ils détiennent des parts respectives de 48 et 34%.

Les artisans et commerçants représentent 14% des bénéficiaires contre une part de 3% pour les personnes exerçant une profession libérale. Le profil des bénéficiaires par



revenu démontre que la part des dossiers des personnes percevant un salaire inférieur de 4.000 dirhams a baissé d'un point en 2017 revenant ainsi à 32%. En parallèle, la part des personnes ayant des revenus supérieurs à 10.000 dirhams s'est légèrement appréciée pour se situer à 30%.

Les crédits à l'habitat sont très demandés par les personnes âgées de plus de 40 ans, soit 64% du nombre total des dossiers. Les personnes âgées entre 30 et 40 ans représentent 29% au moment où ceux ayant moins de 30 ans ne détiennent que 7% des dossiers de crédit à l'habitat. Notons que 39% des débiteurs sont concentrés au niveau de la région Casablanca-Settat, contre 19% pour Rabat-Salé-Kénitra, 13% pour Fès-Meknès, 9% pour Marrakech-Safi, 7% pour Tanger-Tetouan-Al Hoceima et 5% pour l'Oriental. En 2017, la production du crédit à l'habitat a décéléré de 2% pour revenir à 28,2 milliards de dirhams. Une baisse qui a principalement concerné les prêts encouragés par l'Etat. Ces derniers ont accusé un repli de 10,4% au moment où les prêts libres ont stagné. De même, le nombre de bénéficiaires de ces crédits s'est légèrement rétracté en 2017 (-1%) pour s'établir à 71.000

clients. Une baisse qui, selon Bank Al-Maghrib, s'est située à 5% pour les prêts encouragés par l'Etat contre une hausse de 1% du nombre de prêts libres. A cet effet, le crédit moyen octroyé a reculé de 3.000 dirhams par rapport à 2016 se situant ainsi autour de 398.000 dirhams. En somme, les crédits à l'habitat ont atteint sur la même période un encours brut de l'ordre de 207,5 milliards de dirhams en hausse de 4,1% contre 4,8% une année plutôt. «L'encours des prêts libres, représentant une part de 81%, a marqué une hausse de 4,7%, contre 4,9% en 2016. De leur côté, les prêts encouragés par l'Etat ont vu leur encours s'accroître de près de 1,8% faisant suite à une progression de 4,2%», explique la banque centrale. Et de préciser que l'encours des prêts encouragés par l'Etat se chiffre à 39 milliards de dirhams dont 20,2 milliards au titre du Fogalef et Fogaloge, 15,5 milliards de dirhams au titre du Fogarim et 3,2 milliards au titre de l'Habitat Bon

## Les prêts personnels les plus utilisés

En ce qui concerne les crédits à la consommation, «les prêts personnels» est le type de crédit le plus demandé par l'ensemble de la clientèle, «L'encours des prêts libres, représentant une part de 81%, a marqué une hausse de 4,7%, contre 4,9% en 2016. De leur côté, les prêts encouragés par l'Etat ont vu leur encours s'accroître de près de 1,8% faisant suite à une progression de 4,2%».

en dépit de son âge et son revenu. Ce recours est de plus en plus observé chez les clients à faible revenu . Les prêts pour achat de véhicules sont, en revanche, plus utilisés par les clients à revenu plus élevé. S'agissant du revolving (crédit renouvelable), il représente, selon Bank Al-Maghrib, 6% de crédits contractés par les clients auant plus de 50 ans et seulement 2% par les personnes de moins de 30 ans. «Cette dernière catégorie recourt davantage aux prêts pour véhicules et équipements domestiques», précise la banque centrale.

Il ressort également que 39% des crédits conso sont ouverts par des personnes ayant un revenu inférieur à 4.000 dirhams. Cette population s'inscrit en baisse par rapport à l'année précédente (39%). Les clients dont le

salaire est supérieur à 10.000 dirhams représentent 24% des dossiers globaux. Une part en hausse de 3 points comparé à 2016. Notons que l'encours brut du crédit à la consommation a affiché une nette amélioration en 2017. Il s'est redressé de 4,8% pour atteindre les 115 milliards de dirhams. Une hausse qui concerne à la fois les banques et les sociétés de crédit à la consommation. Par répartition territoriale, ces crédits ont été plus contractés au niveau des agglomérations urbaines avec une part de 30% pour la région Casa-blanca-Settat et 20% pour Rabat-Salé-Kénitra.

## Les créances en souffrance détenues sur les ménages toujours en hausse

La Banque centrale a, par ailleurs, constaté une hausse des créances en souffrance des banques et des sociétés de crédit à la consommation sur les ménages. Ces dernières se sont élevées à 23,5 milliards de dirhams en amélioration de 4,8% alors qu'elles avaient progressé de 0.8% en 2016. A cet effet, l'encours des créances en souffrance détenues par les banques sur les ménages a marqué durant 2017 une hausse de 5,5%. Il s'est chiffré à 18,4 milliards de dirhams à fin 2017, soit un taux de risque de 6,7%, inchangé par rapport à l'année précédente. «Cet encours est couvert par des provisions à hauteur de 66%, au même niveau qu'en 2016», explique Bank Al-Maghrib.

S'agissant des sociétés de crédit à la consommation, leurs créances en souffrance se sont nettement consolidées par rapport à l'année 2016. Elles sont passées d'une baisse de 8,7% à une hausse de 2,3% en 2017, soit une valeur de 5 milliards de

dirhams.

A cet égard, le taux de risque est passé de 10,6% à 10,2% en 2017 au moment où le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions observées par ces sociétés s'est stabilisé à 80%.